



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2014





RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE DU

PREMIER SEMESTRE 2014

ACTIVITE DU GROUPE

(Article L 451-1-2 du Code Monétaire et Financier)

* * *

- I / Données chiffrées, description de l'activité du groupe, évènements importants au cours du premier semestre 2014.
- II / Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2014.
- III / Perspectives pour le second semestre 2014.
- IV / Principales transactions entre parties liées.



I/ DONNEE CHIFFREES, DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE, EVENEMENTS IMPORTANTS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2014.

A/ CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2014 s'établit à 110 M€ contre 112,7 M€ sur la même période de l'exercice précédent, soit une baisse de -2,4%.

En K€	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Consolidé
Chiffre d'affaires externe 2014	84 470	25 511	109 981
Chiffre d'affaires externe 2013	88 162	24 566	112 728
Ecarts	- 3 692	945	-2 747
%	- 4,2%	3,8%	- 2,4%

La baisse de l'activité sur le 1^{er} semestre 2014 par rapport à 2013 est induite par deux décisions stratégiques du groupe à l'international.

- La volonté de ne pas répondre à l'appel d'offres relatif au contrat de collecte des déchets ménagers de Casablanca au Maroc (échéance fin février 2014) ;
- L'interruption de ses activités en Mauritanie en mai dernier suite à d'importants retards de paiement.

Ces deux contrats à eux seuls ont une incidence -4,9 millions d'euros de chiffres d'affaires sur le 1^{er} semestre.

Cette diminution a été en partie compensée par le démarrage de nouveaux contrats de collecte tels que Saint-Tropez et les 7 communes de Grenoble Métropole.

En conséquence, la part du chiffre d'affaires à l'international est en baisse, elle représente 18% du chiffre d'affaires global contre 21% au 30 juin 2013.

B/ L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

L'Excédent Brut d'Exploitation * s'élève à 17,5 M€ contre 22,7 M€ au 30 juin 2013.

*(EBE= résultat opérationnel + dotations aux amortissements et aux provisions)

Cette baisse est relative à deux faits majeurs :

- ✓ La revalorisation des bases de calcul pour la Taxe foncière et CFE suite à un contrôle fiscal.

 L'impact sur ce premier semestre est de 1,1 M€. Nous avons contesté, tout comme d'autres opérateurs gestionnaires de centre de stockage cette revalorisation des bases. Nous avons provisionné par prudence l'intégralité des sommes réclamées.
- ✓ L'arrêt des prestations sur Casablanca et en Mauritanie ont un effet négatif sur le premier semestre de -2,2 M€, dont une charge non courante, non récurrente de 1,4 M€ a été constatée dans nos comptes consolidés pour prendre en compte la perte sur la valeur nette comptable du matériel cédé suite à l'arrêt du contrat de Casablanca.



C/ RESULTAT FINANCIER:

(Coût de l'endettement financier net +/- autres produits ou charges financiers) s'établit à 1,7 M€ au 30 juin 2014 contre 1,6 M€ au 30 juin 2013.

D/ LE RESULTAT NET

Le résultat net consolidé du 1^{er} semestre 2014 s'établit à -0,2 M€ contre 3,8 M€ l'année précédente, soit une baisse de -4 M€. La marge nette (Résultat Net/Chiffre d'affaires) est de -0,2%, contre 3,4 % l'année précédente.

Ce résultat net prend en compte une perte de -0,4 M€ correspondant à la quote-part de la Société Zéphire (Mise en équivalence), contre un résultat position au 30 juin 2013 de 4,7 M€. Cette perte s'explique par les travaux de rénovation contractuels en cours de réalisation et qui se termineront en juin 2015.

Durant ce premier semestre le groupe a maintenu un niveau de trésorerie disponible important à 24,7 M€ contre 36,5 M€ au 31 décembre 2013. Nous avons apporté sur le premier semestre 7,1 M€ à notre filiale Zéphire (consolidée suivant la méthode de mise en équivalence) en apport en compte courant.

Au 30 juin 2014 les dettes financières nettes s'élèvent à 75,9 M€ (contre 48 M€ au 31 décembre 2013) soit un ratio dettes nettes sur fonds propres 131,8 % contre 80,9 % atteint au 31 décembre 2013.

La capacité d'autofinancement (après coût de l'endettement financier net et impôt) s'élève à 17,4 M€ sur le premier semestre, contre 19,4 M€ au 30 juin 2013.

II/ PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SECOND SEMESTRE 2014

- Comme stipulé dans le communiqué en date du 12 juin 2014, l'établissement mauritanien de la société Dragui-Transports a été contraint à l'interruption de son activité en Mauritanie. Pour rappel, l'appel d'offre international lancé par la Communauté Urbaine de Nouakchott en 2006 comprenant les contrats de collecte et mise en décharge contrôlée des déchets de la ville avait été remporté par le Groupe Pizzorno Environnement pour une durée de 10 ans. Notre établissement, subissant d'importants retards de paiements, amplifiés sur la période de janvier à mai 2014, a été amené à interrompre ses activités le 26 mai dernier afin de sensibiliser, par cette ultime action, les autorités au respect des termes du contrat. Le service n'a toujours pas repris, et des négociations avec le client sont actuellement en cours et celles-ci devraient aboutir avant le 31 décembre 2014. Il existe de ce fait à ce jour un aléa sur la reprise ou l'abandon de l'activité du Groupe en Mauritanie, ainsi que sur le niveau de règlement des créances impayées. L'impact potentiel maximal pour le Groupe s'élève au 30 juin 2014 à 10,4 M€, ainsi l'issue des négociations pourrait avoir un impact significatif sur les résultats du Groupe au 31 décembre 2014.

Compte tenu notamment du contexte en Mauritanie évoqué ci-avant, il n'y a pas eu d'évolution sur le dossier en litige « Collectif des salariés » sur le 1er semestre 2014 ainsi au 30 juin 2014, l'appréciation du risque par le management du Groupe en lien avec ses conseils n'a pas évolué et, à l'instar des comptes au 31 décembre 2013, aucune provision n'a été constituée au titre de cette affaire au 30 juin 2014. Ce litige pourrait toutefois trouver une issue au terme des négociations en cours avec le client.



A/ LES CONTENTIEUX RELATIFS A L'EXPLOITATION DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE BAGNOLS EN FORETS

Pour rappel cette installation est divisée en quatre sites, dont l'exploitant en tant que titulaire des autorisations préfectorale est le SMIDDEV. Mais ce dernier ne dispose pas de la maîtrise foncière qui appartient à la commune de Bagnols en Forêts. Les sites n° 1 et n° 2 sont totalement exploités. Le site n° 3, suivant les termes d'une convention de délégation de service public, plusieurs fois prolongée, s'est arrêté fin septembre 2011, arrivé à saturation. Le site n°4 n'a jamais pu voir le jour car la commune de Bagnols en Forêt a refusé d'en accorder la maîtrise foncière au SMIDDEV.

Dans le cadre du contentieux initié par la Commune de Bagnols en Forêt, concernant le dépôt de mâchefers et source potentielle de pollution sur le site de Bagnols en Forêt, et suite à la décision du tribunal correctionnel de Draguignan du 15/12/2011, les sociétés GPE, SMA et SOVATRAM avaient fait appel.

La Cour d'Appel d'Aix-en-Provence a rendu son arrêt le 10 juin 2013.

De cette décision, il résulte :

- ✓ Que la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT a été totalement relaxée, la Cour d'Appel considérant qu'aucune infraction ne pouvait lui être imputée ;
- ✓ Que les sociétés concernées ont été intégralement relaxées du délit de pollution ;
- ✓ Que la contravention d'apport de mâchefers ne provenant pas du Var est maintenue à l'égard de la société SMA, ainsi que celle d'apport de boue ne contenant pas le taux réglementaire d'eau, pour un montant global de 747 600 €;
- ✓ Que la Commune de Bagnols en Forêt est intégralement déboutée de sa demande de dommages et intérêts;
- ✓ Que des dommages et intérêts et frais irrépétibles divers s'élèvent globalement à 38 910 €;
- ✓ Une amende délictuelle à l'égard de la société SOVATRAM pour un montant de 50 000 €.

Les sociétés SMA et SOVATRAM ont formé un pourvoi en cassation le 12/06/2013 contre cette décision. En conséquence le groupe a complété la provision de 731 K€ enregistrée au titre de ce litige pour la porter au montant de la condamnation, soit 831 K€.

La décision de la cours de cassation est attendue pour la fin du mois d'octobre 2014.

Au cours du premier semestre 2012 un litige a vu le jour, concernant la gestion de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Bagnols en forêt.

Comme rappelé ci-dessus, cette gestion fait l'objet d'un contrat de délégation de service public (DSP) de 6 ans entre le Groupe et le SMIDDEV depuis le 1^{er} janvier 2003. Cette DSP a été prolongée par trois avenants proposés par le SMIDDEV pour une durée supplémentaire globale de trois ans (jusqu'au 31/12/2011).

En avril 2012, le SMIDDEV a fait part d'une réclamation fondée sur un retraitement financier des comptes annuels du délégataire et une différence d'interprétation d'un article de la DSP. Cette réclamation porte sur un montant de 6,80 M€ concernant toute la durée de la DSP, soit depuis le 1^{er} janvier 2003.

Le Groupe conteste l'analyse du SMIDDEV sur tous les points de la réclamation, ce qui a conduit à mettre en œuvre une commission de conciliation, prévue au contrat de la DSP.



Cette commission a été constituée d'un représentant du SMIDDEV (son avocat), d'un représentant de la société SMA, et du Vice-Président du Tribunal Administratif de Toulon en qualité de troisième conciliateur.

Le 10/01/2013, cette commission a rendu son avis. Ce dernier écarte une grande partie des demandes du SMIDDEV. Cependant, dans le cadre du différend sur l'interprétation d'une clause de la DSP, l'avis met à la charge de la société SMA, à titre transactionnel, une somme de 546 812 € au titre de l'exercice 2005, et 765 008 € au titre de l'exercice 2010 soit un total de 1 311 820 €.

Le SMIDDEV n'a pas souhaité suivre cet avis, mais a préféré d'une part saisir le Tribunal Administratif de Toulon pour obtenir l'annulation du dernier avenant de prolongation de la DSP et d'autre part émettre des titre de recettes pour une montant global de 5,2 M€. La provision a été complétée sur l'exercice 2013 pour un montant net de 2,8 M€.

B/ DOSSIER ISDND BALANÇAN

Concernant l'autorisation d'exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux du Balançan, qui avait été annulée le 19 avril 2012, puis prorogée dans l'attente d'une procédure de régularisation, un arrêté préfectoral a été publié le 6 août 2014 qui autorise l'exploitation pour 6 ans.

Il n'y a aucun autre risque ou incertitude particulier connu à ce jour qui pourrait avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du groupe.

III/ PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE 2014

En termes d'activité la tendance de ce premier semestre devrait se poursuivre. Le groupe pourra s'appuyer, pour compenser l'arrêt du contrat de Tunis arrivé à échéance fin aout et non renouvelé, plus l'arrêt de Casablanca et la suspension du contrat en Mauritanie, sur les nouveaux marchés démarrés courant du premier semestre, tel que la contrat de Collecte des 10 et 18ème arrondissement de Paris.

D'autres contrats permettront de dynamiser l'activé, les démarrages des contrats du SIRMATCOM de Maintenon, la collecte de Rhône Crussol et le nettoyage des plages de Toulon.

Il est rappelé que le groupe a entrepris, depuis juin 2014, une réorganisation juridique de ses activités. En effet, dans un contexte de marché en profonde mutation avec un environnement de plus en plus concurrentiel, une mise en adéquation de la structure juridique du Groupe avec sa structure opérationnelle est devenu nécessaire afin d'optimiser le fonctionnement de ses activités et de capitaliser sur la notoriété et la croissance de l'entreprise pour les développements futurs.

Depuis 40 ans, PIZZORNO Environnement a opéré une profonde mutation stratégique en se diversifiant vers de nouveaux métiers tels que le traitement des déchets et la valorisation tout en conquérant de nouveaux marchés, notamment à l'international.

PIZZORNO Environnement, est aujourd'hui un groupe de référence dans les métiers en développement de l'environnement et de l'économie circulaire, organisé autour de trois pôles d'activité :

- Un pôle Services (Pizzorno Environnement Services) qui regroupe toutes les activités de collectes, nettoiement, assainissement, déchetteries, etc. ;
- Un pôle Industrie (Pizzorno Environnement Industrie) qui regroupe les activités de valorisation et de traitement des déchets;
- Un pôle International (Pizzorno Environnement International) qui regroupe les différentes filiales étrangères.

La nouvelle organisation est donc structurée autour de ces trois pôles d'activités.



Les activités au sein de chaque pôle seront exercées par des filiales (existantes ou futures) qui seront regroupées sous une holding distincte pour chaque pôle ; chaque holding étant détenue à 100% par la société Groupe Pizzorno Environnement.

Les opérations juridiques engagées sont de trois ordres, apports partiels d'actifs, cessions de titres, fusions ou scissions. La réalisation définitive de ces opérations, et notamment de celles qui induisent un changement de personnalité juridique suite à apport partiel d'actifs ou à fusion, n'interviendra que sous la condition suspensive de l'accord préalable de certains cocontractants des sociétés considérées, ainsi que de l'agrément des mutations d'autorisations administratives requises pour l'exercice des activités considérées conformément aux règles applicables.

Comme indiquée ci-dessus, les opérations envisagées ont débuté sur l'exercice 2014 pour s'achever sur l'exercice 2015. L'exercice 2014 est consacré à la structuration du pôle Industrie. C'est ainsi que les sociétés Pizzorno Environnement Industries (holding du pôle), Valeor, Valteo et Azur Valorisation ont été créées. Ces trois dernières doivent recevoir, respectivement, les activités aujourd'hui réalisées par SMA et SOVATRAM. L'ensemble des autorisations administratives nécessaires (clients publics et administration d'Etat pour les autorisations données au titre de la législation sur les installations classées) a été sollicité. A ce jour, nous sommes dans l'attente des dernières réponses à obtenir pour ces autorisations.

Nous devrions pouvoir terminer la constitution du pôle Industrie avant la clôture de l'exercice.

Si les opérations de constitution du pôle Service ont déjà débuté (création des sociétés Pizzorno Environnement Service et Propolys, demande de transfert de certains marchés publics, cessions de titres...), les fusions et apports partiels d'actif nécessaires seront réalisés dans le premier semestre 2015.

Le pôle International (Pizzorno Environnement International étant déjà créé), sera constitué à partir du second semestre 2015.

IV/ PRINCIPALES TRANSACTION ENTRE PARTIES LIEES.

Les informations sur les opérations entre les parties liées relatives au semestre clos le 30/06/2014 figurent en note 9 de l'annexe aux comptes consolidés condensés inclus dans le présent rapport financier semestriel.

Monsieur Francis PIZZORNO

COMPTES CONSOLIDES CONDENSES

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT
COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2014

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2014 (en K€)

ACTIF	Notes	30/06/2014	31/12/2013
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill	6.1	8 043	8 043
Immobilisations corporelles	6.2	100 687	98 536
Autres immobilisations incorporelles		555	501
Participations comptabilisées par mises en équivalence	6.3	818	1 221
Titres disponibles à la vente		859	859
Autres actifs non-courants		17 541	9 963
Impôts différés actifs	6.4	2 305	3 100
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		130 808	122 223
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours		2 356	2 187
Clients et comptes rattachés	6.5	93 077	72 015
Autres actifs courants		3 151	4 647
Actifs d'impôts courants		14 508	16 720
Trésorerie et équivalent de trésorerie		24 682	36 568
TOTAL ACTIFS COURANTS		137 775	132 137
TOTAL ACTIF		268 582	254 360

PASSIF	Notes	30/06/2014	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis		21 416	21 416
Autres réserves		37 112	32 911
Titres en auto-contrôle		-2 065	-2 028
Résultat net – part du groupe		-300	5 505
Capitaux propres part du groupe		56 163	57 804
Intérêts minoritaires		1 422	1 618
TOTAL CAPITAUX PROPRES		57 585	59 422
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et passifs financiers à long terme	6.6	58 351	52 076
Impôts différés passifs	6.4	4 294	5 464
Provisions à long terme		6 543	5 538
Avantages postérieurs à l'emploi		6 827	5 903
Autres passifs non courants		338	366
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		76 353	69 347
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés		29 248	33 028
Emprunts à court terme		15 365	6 953
Partie courante des emprunts et passifs financiers à long terme	6.6	26 875	25 605
Passif d'impôts courants		42 379	42 602
Provisions à court terme		11 484	11 187
Autres passifs courants		9 293	6 216
TOTAL PASSIFS COURANTS		134 644	125 591
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		268 582	254 360

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2014 (en K€)

	Notes	30/06/2014	30/06/2013
CHIFFRE D'AFFAIRES		109 980	112 728
Autres produits de l'activité		213	435
Achats consommés		-8 207	-7 444
Charges de personnel (1)		-52 836	-52 113
Charges externes (1)		-25 232	-26 577
Impôts et taxes		-4 209	-3 335
Dotation aux amortissements nette des reprises		-12 340	-11 810
Dotation aux provisions nette des reprises		-2 873	-3 911
Variation des stocks des en cours et produits finis		9	-2
Autres produits et charges courants		-2 147	-959
Résultat opérationnel		2 358	7012
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		703	255
Coût de l'endettement financier brut	6.7	-1 640	-1693
Coût de l'endettement financier net		-937	-1438
Autres produits et charges financiers		-817	-192
Charge d'impôt	6.8	-384	-2 048
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	6.3	-424	477
Résultat net avant résultat des activités arrêtées		-204	3 811
Résultat net de l'ensemble consolidé		-204	3 811
Intérêts minoritaires		96	67
Résultat net (part du groupe)		-300	3 744
Résultat net par action hors autocontrôle (en euros)		-0.0775855	0.96861
Résultat net dilué par action (en euros)		-0.0775855	0.96861

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE AU 30 JUIN 2014 (en K€)

	Notes	30/06/2014	30/06/2013
Résultat net de l'ensemble consolidé		-204	3 811
Gains et pertes actuariels		-541	-128
Eléments non recyclables en résultat		-541	-128
Ecarts de conversion		25	48
Eléments recyclables en résultat		25	48
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts		-516	-80
Résultat global de la période		-720	3 731
Intérêts minoritaires		88	73
Part du groupe		-808	3 658

⁽¹⁾ Les charges concernant le personnel intérimaire sont présentées avec les charges de personnel.

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2014 (en K€)

	Capital	Réserve liées au	Titres en	Réserve et Résultats	enregistrés en	Capitaux propres	Intérêts minoritaires	Total capitaux
		capital	auto- contrôle	consolidés	capitaux propres	(groupe)		propres
Notes								
Capitaux propres 1 ^{er} janvier 2013	21 416	4	-2 141	33 767	-204	52 842	1 957	54 799
Opérations sur le capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus			96		17	113		113
Dividendes				-700		-700	-409	-1 109
Résultat global de la période				3 658		3 658	73	3 731
Variation de périmètre								
Impact reclassements								
Capitaux propres au 30 juin 2013	21 416	4	-2 045	36 725	-187	55 913	1 621	57 534
Capitaux propres au 31 décembre 2012	21 416	4	-2 141	33767	-204	52 842	1 957	54 799
Opérations sur le capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus			113		24	137		137
Dividendes				-676		-676	-409	-1 085
Résultat global de la période				5 501		5 501	70	5 571
Sortie de périmètre								
Reclassement période								
Capitaux propres au 31 décembre 2013	21 416	4	-2 028	38 592	-180	57 804	1 618	59 422
Capitaux propres 1 ^{er} janvier 2014	21 416	4	-2 028	38 592	-180	57 804	1 618	59 422
Opérations sur le capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus			-37		4	-33		-33
Dividendes				-800		-800	-283	-1083
Résultat global de la période				-808		-808	88	-720
Variation de périmètre								
Impact reclassements								
Capitaux propres au 30 juin 2014	21 416	4	-2 065	36 984	-176	56163	1 422	57 585

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 30 JUIN 2014 (en K€)

		30/06/2014	30/06/2013
Résultat net des sociétés intégrées (y compris intérêts minoritaires)		-204	3 811
Dotations nettes aux amortissements et provisions		15 213	15 721
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur			
Autres produits et charges calculés		576	126
Plus et moins-value de cession		1 502	240
Quote- part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		424	-477
Dividendes (titres non consolidés)		-39	-43
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		17 472	19 378
Coût de l'endettement financier net		1 640	1 693
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		384	2 048
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(A)	19 496	23 119
Impôts versés	(B)	-481	-1 369
Variation du B.F.R. lié à l'activité	(C)	-20 842	-16 860
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A+B+C)	(D)	-1 827	4 890
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles			-19
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-15 082	-11 138
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles (location financement)		-2 371	-1 100
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		747	892
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)			
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)			
Incidences des variations de périmètre			-510
Dividendes reçus (stés mises en équivalence, titres non consolidés)		39	43
Variation des prêts et avances consentis		-7 132	
Subventions d'investissement reçues		13	10
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(E)	-23 786	-11 823
Sommes reçues des actionnaires lors des augmentations de capital :			
- Versées par les actionnaires de la société mère			
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées			
Rachats et reventes d'actions propres		-37	113
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-800	-700
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-284	-409
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		19 285	14 529
Encaissements liés aux nouveaux emprunts (location financement)		2 403	1 157
Remboursement d'emprunts		-11 089	-9 875
Remboursement d'emprunts (location financement)		-2 436	-3 127
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		-1 640	-1 693
Autres flux liés aux opérations de financement		-87	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(F)	5 315	-5
Incidence des variations des cours des devises	(G)	-16	-27
Variation de la trésorerie nette (D+E+F+G)		-20 314	-6 965

TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (en $K \in$)

		30/06/2014	Variations	31/12/2013
Trésorerie brute Soldes débiteurs et concours bancaires courants Intérêts courus compris dans les emprunts à court terme Trésorerie (d) = (a) + (b) + (c) Endettement financier brut Endettement financier net (e) - (d)	(a) (b) (c) (e)	24 682 -15 365 488 9 805 -85 226	-11 886 - 8 412 -17 -20 315 -7 545 -27 860	36 568 -6 953 505 30 120 -77 681 -47 561
Endettement financier net (e) - (d)		-75 421	-27 860	-47 561

V - ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1 - Note d'information générale

La société Groupe Pizzorno Environnement est une Société Anonyme au capital de 21 416 000 euros divisé en 4 000 000 actions, dont le siège social est à Draguignan (83300), 109 rue Jean Aicard; elle est immatriculée au RCS de Draguignan sous le N° 429 574 395 (2000B33) depuis le 18/2/2000. Depuis le 8 juillet 2005, elle est cotée à Paris sur le marché Eurolist, compartiment C. La durée d'existence de la société est de 90 ans.

Elle exerce ses activités, via ses filiales en France et au Maghreb, dans le domaine de la protection de l'environnement, de l'élimination et de la valorisation des déchets sous toutes leurs formes, notamment le ramassage, le traitement, le transport, le recyclage des ordures, les nettoyages industriels et urbains, l'assainissement, la filtration et le traitement des eaux.

Les présents comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 13 Octobre 2014.

2 – Référentiel comptable

Les comptes semestriels clos le 30 juin 2014 du Groupe Pizzorno Environnement sont présentés et ont été préparés sur la base des dispositions de la norme IAS 34 « information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information financière requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du groupe Pizzorno Environnement pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires condensés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2014 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Ces principes comptables sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentés dans la Note 2.1 des comptes consolidés du Rapport annuel 2013, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes d'application obligatoire pour le Groupe depuis le 1^{er} janvier 2014 :

Les normes affectant le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes sont les suivantes :

- Amendements IFRS 10, IFRS 11, IFRS12, IAS 27 et IAS 28 : Consolidation et accords conjoints. Le point qui impacte la présentation des comptes du groupe est celui concernant les participations dans des entreprises associées et dans des coentreprises (voir paragraphe 6.3). Toutefois les périodes comparatives présentées dans les comptes au 30 juin 2014 n'ont pas été retraitées en raison de leur caractère non significatif.

Les normes et interprétations sans impact sur les états financiers du groupe sont les suivantes :

- Amendements IAS 32 : Compensation des actifs et passifs financiers
- Amendements à IAS 36 : Informations à fournir sur la valeur non recouvrable des actifs non financiers
- Amendements à IAS 39 : Novation des dérivés et maintien de la relation de couverture
- IFRIC 21 : Droits ou taxes

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2014.

Les comptes consolidés de la période intermédiaire ont été établis sur la base des règles utilisées pour la clôture de l'exercice 2013. L'impôt société notamment est calculé en fonction du taux connu par opération pour chaque entité au 30/06/2014. Le taux de 33 1/3 % est retenu pour le calcul de l'impôt différé des sociétés françaises car la direction estime à ce jour que l'incidence de la contribution sociale de 3.3%, historiquement négligeable à l'échelle du groupe le restera dans le futur.

3 – Evénements majeurs de la période

-Quatre nouvelles sociétés ont été créées sur la période :

- Proval Environnement
- Azur Valorisation
- Valeor
- Valteo
- Il n'y a pas eu d'évolution concernant le litige ayant trait au dépôt de mâchefers sur le centre d'exploitation de Bagnols en Forêt et qui a fait l'objet d'un arrêt de la cours d'Appel d'Aix-en-Provence le 10 juin 2013. L'intégralité du montant de la condamnation, soit 831 K€, a été provisionné dans les comptes du groupe sur l'exercice précédent. Les sociétés SMA et SOVATRAM ont formé un pourvoi en cassation le 12/06/2013 contre la décision de la cours d'Appel et cette procédure est toujours en cours.
- Il n'y a pas eu d'évolution concernant le litige entre le groupe et le SMIDDEV ayant trait à la gestion de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Bagnols en forêt (et portant sur un montant de 6.80M€). Une provision de 5.2M€ a été comptabilisée sur les exercices précédents en fonction des titres exécutoires émis par le SMIDDEV mais contestés par le Groupe. Le SMIDDEV n'est pas d'accord avec les conclusions de la commission de conciliation qui a été mise en œuvre dans ce litige et l'affaire est toujours en cours.
- Concernant l'autorisation d'exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux du Balançan, qui avait été annulée le 19 avril 2012, puis prorogée dans l'attente d'une procédure de régularisation, un arrêté préfectoral a été publié le 6/8/2014 qui autorise l'exploitation pour 6 ans.
- -Comme stipulé dans le communiqué en date du 12 juin 2014, l'établissement mauritanien de la société DraguiTransports a été contraint à l'interruption de son activité en Mauritanie. Pour rappel, l'appel d'offre international lancé par la Communauté Urbaine de Nouakchott en 2006 comprenant les contrats de collecte et mise en décharge contrôlée des déchets de la ville avait été remporté par le Groupe Pizzorno Environnement pour une durée de 10 ans. Notre établissement, subissant d'importants retards de paiements, amplifiés sur la période de janvier à mai 2014, a été amené à interrompre ses activités le 26 mai dernier afin de sensibiliser, par cette ultime action les autorités au respect des termes du contrat. Le service n'a toujours pas repris, et des négociations avec le client sont actuellement en cours et celles-ci devraient aboutir avant le 31 décembre 2014. Il existe de ce fait à ce jour un aléa sur la reprise ou l'abandon de l'activité du Groupe en Mauritanie, ainsi que sur le niveau de règlement des créances impayées. L'impact potentiel maximal pour le Groupe s'élève au 30 juin 2014 à 10,4 M€, ainsi l'issue des négociations pourrait avoir un impact significatif sur les résultats du Groupe au 31 Décembre 2014.
- Compte tenu notamment du contexte en Mauritanie évoqué ci-avant, il n'y a pas eu d'évolution sur le dossier en litige « Collectif des salariés » sur le 1^{er} semestre 2014. Ainsi au 30 juin 2014, l'appréciation du risque par le management du Groupe en lien avec ses conseils n'a pas évolué et, à l'instar des comptes au 31 décembre 2013, aucune provision n'a été constituée au titre de cette affaire au 30 juin 2014. Ce litige pourrait toutefois trouver une issue au terme des négociations en cours avec le client.

4 - Saisonnalité

Une partie de l'activité de traitement des déchets est soumis à une saisonnalité estivale pour les communes du littoral. Cependant, l'effet est négligeable pour l'ensemble du groupe compte tenu de la variété des implantations géographiques en France et à l'étranger.

5 - Périmètre de consolidation

5.1 - Société Mère

Groupe Pizzorno Environnement Société Anonyme au capital de 21 416 000 € 109, rue Jean Aicard 83300 DRAGUIGNAN RCS Draguignan 429 574 395 (2000 B 33)

5.2 - Filiales consolidées

Dénomination	1	N° Siren	% Intérêt	% Contrôle	Mode d'intégration
Azur Valorisation	Draguignan	802 579 755	96.27 %	100 %	IG
Dragui-Transports (Dt)	Draguignan	722 850 070	95.65 %	100 %	IG
Roger Gosselin	Mannevillette	424 656 502	100 %	100 %	IG
Sci foncière de la Mole	Draguignan	490 920 634	47.82%	50%	IG
Pizzorno AMSE	Tunis (Tunisie)		59.03%	60%	IG
Pizzorno Environnement Services	Draguignan	525 244 190	100 %	100 %	IG
Pizzorno Environnement Tunisie	Tunis (Tunisie)		98.45 %	100 %	IG
Propolys	Draguignan	525 089 371	100 %	100 %	IG
Proval Environnement	Le Bourget	803 243 724	100 %	100 %	IG
Samnet	Saint-Ambroix	302 221 403	78.90 %	100 %	IG
Segedema	Rabat (Maroc)		96.44 %	100 %	IG
Pizzorno Environm Eau et Assmt	Draguignan	323 592 295	96.14 %	100 %	IG
Nicollin Gpe Sep	Draguignan		50%	50%	ME (*)
Nicollin Sgea Sep	Draguignan		48.45 %	50%	ME (*)
Sgea	Draguignan	324 667 211	96.89 %	100 %	IG
Sma	Draguignan	683 780 186	91.30 %	100 %	IG
Société de tri d'athanor	La Tronche	790 294 508	100 %	100 %	IG
Sovatram	Draguignan	739 502 797	96.27 %	100 %	IG
Sud Invest. Environnement	Draguignan	418 742 086	96.40 %	100 %	IG
Teodem	Rabat (Maroc)		97.55 %	100 %	IG
Teomara	Rabat (Maroc)		96.60%	100 %	IG
Teorif	Rabat (Maroc)		98.15 %	100%	IG
Zephire	Toulon	790 031 546	50.98 %	51 %	ME
Valeor	Draguignan	802 557 942	96.27 %	100 %	IG
Valteo	Draguignan	802 556 241	96.27 %	100 %	IG

La société « Transports Pizzorno » a changé de dénomination et est devenue « Pizzorno Environnement services » La société « Pizzorno valorisation » a changé de dénomination et est devenue « Propolys » Quatre nouvelles sociétés ont été créées sur la période :

- Proval Environnement
- Azur Valorisation
- Valeor
- Valteo

^(*) Les sociétés en participation Nicollin Gpe et Nicollin Sgea ont fait l'objet d'un changement de méthode d'intégration dans les comptes consolidés. Elles sont maintenant intégrées selon la méthode de la mise en équivalence au lieu de la méthode de l'intégration proportionnelle en application des changements applicables au titre de la norme IAS 28.

5.3 - Participations non consolidées

Certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation parce qu'il s'agit d'entreprises en sommeil ou sur lesquelles le Groupe n'exerce aucune influence notable.

Ces participations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Sociétés	% capital détenu	Quote-part capitaux propres	Résultat Exercice 2013	Valeur des titres
SCI du Balançan	16,66	39	233	174 (1)
SA Scann	5	(nd)	(nd)	0 (2)
Tanger Med	10	(nd)	(nd)	662(3)
GIE varois d'assainissement	5	(nd)	(nd)	11
IRFEDD	13,5	(nd)	(nd)	3
SPANC Sud Sainte Baume	30	-28	-126	9(4)
Z ET P à Abu Dhabi	49	(nd)	(nd)	0 ⁽⁵⁾
Total				859

- (1) La valeur des titres est justifiée par la valeur des terrains
- (2) Les titres de la SA SCANN d'une valeur de 15 K€ sont dépréciés à 100 %
- (3) Les titres de la société TANGER MED ont été acquis au cours de l'année 2008. La faible participation du groupe (10%) ne lui permettant pas d'exercer une influence notable sur la société, les titres sont considérés comme disponibles à la vente.
- (4) Le groupe n'exerce aucune influence sur la gestion de la société.
- (5) La société n'est pas active. Les titres de la ZETP d'une valeur de 25 K€ sont dépréciés à 100 %
- (nd) Eléments non disponibles

6 – Notes explicatives sur les comptes

6.1 - Goodwill

Les goodwill ont été déterminés par différence entre les coûts d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », les goodwill ne sont pas amortis mais leur valeur est testée lors de la clôture annuelle. Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Le Groupe a défini ses UGT sur la base du niveau auquel il organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Compte tenu de la baisse du chiffre d'affaires au cours du 1^{er} semestre 2014, les tests de dépréciation ont été renouvelés lors de l'établissement des comptes de la période intermédiaire. Les tests effectués sur les différentes UGT n'ont pas conduit à constater de dépréciation sur la période

6.2 - <u>Immobilisations corporelles</u>

Rubriques	31/12/13	Acquisitions	Cessions	Variation périmètre	Autres (*)	30/06/2014
Immobilisations corporelles	•		•			
Terrains	5 863					5 863
Constructions	49 530	1 818	-1		297	51 644
Installations techniques	37 873	2 955	-2 212	-13	5 580	44 183
Autres immobilisations corporelles	138 981	11 976	-10 755	-1 153	28	139 077
Immobilisations en cours	9 413(**)	572			-5 972	4 013
Avances et acomptes	3					3
Total Valeur Brute	241 663	17 321	-12 968	-1 166	-67	244 783
Amortissements						
Constructions	29 048	2 129	-1		-25	31 151
Installations techniques	22 749	2 472	-2 081	-6	28	23 162
Autres immob. corporelles.	90 730	7 662	-8 638	-575	3	89 182
Total amortissements	142 527	12 263	-10 720	-581	6	143 495
Dépréciation						
Immobilisations en cours	600 (**)					600
Total dépréciations	600					600
Total Net	98 536					100 687

^(*) Principalement reclassements de poste à poste

^(**)Ce poste concerne principalement les montants engagés pour la construction de deux centre de tris à St Beauzire et Culhat (1 244 K€). Une provision de 600 k€ a été effectuée sur ces derniers travaux en raison des difficultés rencontrées pour obtenir les autorisations d'exploitation. La reprise concerne pour l'essentiel la mise en service du centre de tri par la société Athanor (5295 K€).

6.3 - Participations mises en équivalence

Ce poste enregistre la part du Groupe dans les capitaux propres des entreprises associées.

Il est constitué de trois sociétés :

- La société ZEPHIRE acquise en 2013 qui exploite dans le cadre d'une délégation de service public une unité de valorisation énergétique et construit une nouvelle unité dans le cadre de la même délégation

 Cette société fait l'objet d'une gestion commune avec l'autre partenaire et les fonctions de direction sont partagées. En
 - conséquence elle est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence.
- Les sociétés en participation SGEA NICOLLIN et GPE NICOLLIN intégrées jusqu'à l'année dernière selon la méthode de l'intégration proportionnelle et intégrée cette année selon la méthode de la mise en équivalence en raison des changements des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS12, IAS 27 et IAS 28 applicables depuis le 1er janvier 2014.
 - Ces sociétés font l'objet de fonctions de direction partagées mais le groupe, s'il a une influence notable, n'a pas de droits directs sur leurs actifs.
 - En raison de leur caractère non significatif, les périodes comparatives n'ont pas été retraitées en fonction de la nouvelle norme.

Les principaux agrégats de ces sociétés sont les suivants pour le 1er semestre 2014 (K€) :

	Zephire	SEP SGEA Nicollin	SEP GPE Nicollin
Chiffre d'affaires	9 826	527	1 042
Total Bilan	57 919	1 098	1 041
Résultat net	-1 432	198	-65

6.4 - Impôts différés actifs et passifs

Ces postes concernent les impôts différés dont la ventilation par nature est la suivante (en milliers d'euros) :

	30/00	30/06/2014		2/2013
Catégories	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
- Différences temporaires	2 077		2 254	52
- Provisions non constatées en social	431		384	
- Annulation provisions réglementées		4 036		3 530
- Location – financement		1 911		2 433
- Evaluation d'actif à la juste valeur		177		177
- Provisions suivi trentenaire		590		719
- Cessions immo. Intra-groupe		59		59
- Indemnités fin de carrière	2 276		1 968	
- Neutralisation provision titres autocontrôle		0		-
Total	4 784	6 773	4 606	6 970
- Compensation ID actifs et passifs par entité	- 2 479	- 2 479	-1 506	-1 506
Total	2 305	4 294	3 100	5 464

6.5 - Créances nettes de dépréciations

Au 30/06/2014

(En milliers d'euros)	Actifs en souffrance à la date de clôture nets de dépréciation (*)			Actifs ni dépréciés ni en souffrance	Total	
	0 à 6 mois	6 mois à 1 an	Plus d'un an	Total	Total	
Clients	33 705	7 881	21 675	63 261	29 816	93 077

(*) le cumul des provisions pour créances douteuses est de 8 570 K€

Au 31/12/2013

(En milliers d'euros)	Actifs en souffrance à la date de clôture nets de dépréciation (*)			Actifs ni dépréciés ni en souffrance	Total	
	0 à 6mois	6 mois à 1 an	Plus d'un an	Total	Total	
Clients	17 280	11 535	15 187	44 002	28 013	72 015

^(*) le cumul des provisions pour créances douteuses est de 6 502 K€

Sur les 21 675 K€ de créances échues à plus d'un an, la majorité concernent des créances sur des marchés publics au Maroc et en Mauritanie. Les usages sur ce pays sont différents par rapport à la France. Les prestations sont contractuelles et tous nos contrats au Maroc sont visés par le ministère des finances et de l'Intérieur (collectivités). A noter, qu'une partie de ces créances est provisionnée selon la meilleure estimation du management pour obtenir plus rapidement le recouvrement des dites créances. Pour des raisons de confidentialité vis-à-vis de ses clients, le groupe ne souhaite pas communiquer plus avant sur les modalités détaillées de calcul de ces provisions.

Par ailleurs, conformément à la norme IAS 39.5, les créances clients sont considérées comme des actifs financiers et selon IAS 39.46, les créances non provisionnées doivent être évaluées au coût amorti en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif.

L'impact de cette évaluation (actualisation) au 30 juin 2014, est une réduction de 1 885 K€ de la valeur nominale de ces créances.

6.6 - Emprunts et dettes financières à long terme

(En milliers d'euros)	30/06	/2014	31/12	/2013
	Non	Courants	Non	Courants
	courants		courants	
Emprunts auprès des établissements de crédit				
. Echéances - 1 an		22 975		21 455
. Echéances de 1 à 5 ans	48 149		43 842	
. Echéances + 5 ans	5 404		4 096	
Location financement				
. Echéances - 1 an		2 500		3 747
. Echéances de 1 à 5 ans	3 769		3 071	
. Echéances + 5 ans				
Autres dettes financières				
. Echéances - 1 an		1 400		403
. Echéances de 1 à 5 ans	1 029		1 067	
. Echéances + 5 ans				
Total	58 351	26 875	52 076	25 605

6.7 – <u>Coût de l'endettement financier brut</u>

(En milliers d'euros)	30/06/2014	30/06/2013
- Intérêts sur emprunts	1 218	1 358
- Intérêts sur contrats de location financement	127	214
- Intérêts et agios bancaires	256	119
- Intérêts divers	39	2
Total de l'endettement financier brut	1 640	1 693

6.8 - <u>Impôts</u>

(En milliers d'euros)	30/06/2014	30/06/2013
Impôt exigible Impôt différé	481 -97	1 369 679
Total charge d'impôts	384	2 048

Le passage de l'impôt théorique aux taux en vigueur, à la charge d'impôt totale pour l'exercice, est justifié par les éléments suivants :

(En milliers d'euros)	
Résultat net consolidé (hors résultat des sociétés mises en équivalence)	220
Charge d'impôt effective	384
Résultat consolidé avant impôt	604
Charge d'impôt théorique (33.333 %)	201
Impact des différences de taux (sociétés étrangères)	8
Impact des charges définitivement non déductibles	175
	384

6.9 - Engagements hors bilan

Engagements	30/06/2014 (en milliers d'euros)
- Intérêts restant à payer sur emprunts	5 889
- Redevances de crédit bail restant à payer excédant les dettes financières de crédit bail comptabilisées en emprunts au passif du bilan (1)	369
- Cautions données	1 920
- Autres garanties	774
Total	8 952
Dettes garanties par des sûretés	
- Nantissement de fonds de commerce	172
- Nantissement d'actions	610
- Nantissement de matériel	0
- Hypothèques	1 997
Total	2 779

(1) Suite au retraitement des crédits baux dans les comptes consolidés, l'ensemble de la dette restant à payer sur ces contrats est ventilée entre la part représentative du capital (inscrite au bilan dans la rubrique emprunt) et la part représentative des intérêts (inscrite en engagement hors bilan).

Par ailleurs, le Groupe loue des terrains, des bureaux, des entrepôts et des matériels dans le cadre de contrats de location simple. Ces contrats de location ont différentes durées, clauses d'indexation et options de renouvellement. La charge de la période au titre de ces locations se monte à 2 091 milliers d'euros.

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimums futurs au titre de ces contrats de location :

(En milliers d'euros)	30/06/2014
- A moins d'un an	2 266
- Entre un et cinq ans	5 134
- A plus de cinq ans	1 740
Total	9 140

7 – <u>Dividendes payés</u>

Le tableau ci-dessous présente le montant du dividende par action payé par le Groupe au titre de l'exercice 2013 lors de l'assemblée générale du 27 juin 2014.

En euros	2013 voté en 2014	2012 voté en 2013
Dividende total payé	800 000 (*)	700 000 (*)
Dividende par action	0.20	0.175

(*) Dont 26 936 attribuables aux titres auto détenus.

8 - Information sectorielle

Le Groupe est structuré en 2 principaux secteurs d'activité :

- Le secteur « Traitement » qui comprend l'exploitation d'installations de stockage et de traitement des ordures ménagères et autres résidus urbains, des déchets industriels, boues et mâchefers, à l'exclusion des activités de traitement liées à des contrats de propreté.
- Le secteur « Propreté » qui comprend l'ensemble des autres activités du Groupe et, plus particulièrement :
 - La collecte, le transport, le tri sélectif et la valorisation des ordures ménagères et autres résidus urbains
 - Le nettoiement urbain
 - L'enlèvement des déchets industriels
 - Les autres activités de diversification : assainissement, nettoyage industriel, compostage, travaux publics etc...

Les résultats par secteurs d'activité pour le premier semestre 2014 sont détaillés ci-après :

	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	84 470	25 511	109 981
Résultat opérationnel	47	2 311	2 358
Résultat financier	-1 211	- 543	- 1 754
Quote-part dans le résultat des entreprises associées			-424
Résultat avant impôts	-1 164	1 768	180
Charge d'impôt sur le résultat	_		-384
Résultat de l'exercice			-204

Au 30 juin 2013, ces mêmes données étaient de :

	Secteur	Secteur	Consolidé
	Propreté	Traitement	
Chiffre d'affaires externe	88 162	24 566	112 728
Résultat opérationnel	4 712	2 300	7 012
Résultat financier	-1 030	-600	- 1630
Quote-part dans le résultat des entreprises associées			477
Résultat avant impôts	3 682	1 700	5 859
Charge d'impôt sur le résultat			-2 048
Résultat de l'exercice			3 811

9 – <u>Transactions avec les parties liées</u>

Le Groupe est contrôlé par Monsieur PIZZORNO Francis qui détient 71.82 % du capital de la société. Le reliquat, soit 28.18 % du capital, est coté et détenu par un nombre important d'actionnaires.

Les transactions avec les parties liées (SCI de la Nartuby et SCI François-Charles Investissements, contrôlées par Monsieur PIZZORNO et son groupe familial) sont non significatives sur la période et à ce titre ne sont pas détaillées.

10 - Evénements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas connaissance de faits postérieurs au 30 juin 2014 susceptibles d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe.

Novances – David & Associés « Horizon » 455, promenade des Anglais 06285 Nice Deloitte & Associés Les Docks - Atrium 10.4 10, place de la Joliette 13002 Marseille

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Société Anonyme 109, rue Jean Aicard 83300 Draguignan

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier au 30 juin 2014

Novances – David & Associés « Horizon » 455, promenade des Anglais 06285 Nice **Deloitte & Associés** Les Docks - Atrium 10.4 10, place de la Joliette 13002 Marseille

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Société Anonyme 109, rue Jean Aicard 83300 Draguignan

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information semestrielle

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 —norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 « Evénements majeurs de la période » de l'annexe qui expose la situation du Groupe au regard de son activité en Mauritanie.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Nice et Marseille, le 16 octobre 2014 Les Commissaires aux Comptes

Novances - David & Associés
Jean-Pierre GIRAUD

Deloitte & Associés

Anne-Marie MARTINI

ATTESTATION

Je soussigné, Francis PIZZORNO,

atteste en ma qualité de Président Directeur Général du Groupe Pizzorno Environnement, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité joint présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entres parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Draguignan, le 16 octobre 2014

Francis PIZZORNO Président Directeur Général